



SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats

15 bd de la paix BP149

51055 REIMS

03 26 88 25 53 51@se-unsa.org

<http://sections.se-unsa.org/51/>



Les Enseignants de l'UNSA

Foire Aux Questions du SE-UNSA Marne sur les 108h – N° 3

(Au 12 juin 2008)

Le mercredi 18 juin au matin, est prévu par l'IA pour la réflexion sur l'aménagement de la semaine scolaire à la rentrée. D'ici là, nous aurons sans doute de nouveaux éléments, des réponses à vos questions ... ou d'autres questionnements. Nous vous proposons une réunion d'information pour vous aider à cet effet

le mardi 17 juin à 18H, maison des syndicats,

15 bd de la paix à Reims, SE-UNSA rez de chaussée

Les écoles nous ont fait remonter un certain nombre de questions concernant la mise en place de la nouvelle organisation scolaire. Pour certaines nous avons interpellé l'IA et nous attendons sa réponse, pour d'autres voici notre positionnement syndical.

Question 1 : A Reims, notre projet n'est pas validé parce que nous n'avons pas placé notre proposition de MAP sur la pause méridienne.

Réponse du SE-UNSA Marne → le SE-UNSA Marne a été reçu ce jour par M. MEYER, adjoint aux écoles.

Nous avons posé la question du positionnement de Reims sur les plages horaires des MAP. LA circulaire de l'IA indiquait en effet que les MAP sur Reims devaient se placer sur la pause méridienne.

Réponse de M. MEYER : « Je conteste ce qui avait été notifié sur cette circulaire. Certainement une erreur d'interlocuteur. J'ai rencontré l'IA le 11 juin pour en discuter.

L'IA décidera des modalités à appliquer et la Ville de Reims s'inclinera. Il n'y a sans doute pas une seule bonne solution sur ce sujet. Chaque plage horaire comporte des difficultés de mise en œuvre. La pause du midi, pourquoi pas, mais cela génère des difficultés pour la restauration scolaire, ce serait possible là où il y a 2 services. Je suis pour une uniformité par groupe scolaire, pour une question de facilité pour les familles. C'est l'Education Nationale qui choisira en dernier ressort. »

→ **Avis du SE-UNSA Marne** : Nous sommes satisfaits de voir que la Ville de Reims se conforme aux textes : la balle est dans le camp des conseils de maîtres et de l'IA. Certains inspecteurs ont été imprudents à avoir envoyé aux écoles une non-validation des propositions pour cause de MAP placés ailleurs que sur la pause méridienne. **Ils devront revenir sur cette décision.**

Question 2 : Je suis ZIL, comment j'effectue mon service sur les MAP ?

Réponse du SE-UNSA Marne → Les ZIL et les brigades devront s'adapter à l'organisation dans les écoles où ils effectuent leur service. Mais pour le SE-UNSA, lors d'un remplacement court (moins d'une semaine), il n'est pas concevable qu'un ZIL puisse correctement mettre en place l'aide individualisée.

On peut imaginer que les ZIL sur les remplacements de courte durée viennent en renfort de l'équipe sur les MAP déjà mis en place.

Question 3 : Je suis dans une école de Zone prioritaire (RAR et RRS) et nous devons mettre en place l'accompagnement éducatif également à la rentrée ... nous sommes débordés !

Réponse du SE-UNSA Marne → Nous dénonçons la mise en place de l'accompagnement éducatif « à la hussarde » (voir notre information sur le site), pour des élèves en difficulté qu'on charge davantage et qui pourront être pris en charge sur plusieurs dispositifs (MAP –acc éducatif –stages de remise à niveaux....) mais aussi pour l'équipe enseignante et son directeur, qui voient leur charge de travail s'alourdir encore. Nous vous invitons, comme l'ont déjà fait certains directeurs à nous faire remonter vos questions et demandes afin que nous saisissons le prochain CTPD.

Une autre foire aux questions dès que possible avec les réponses à vos nouvelles questions, si vous nous en faites part.